



Community Foundations
of Canada

Fondations
communautaires
du Canada

Communiqué de presse

La complexité des politiques nuit à l'intégration des nouveaux arrivants

Les fondations communautaires ont des solutions, nationales aussi bien que locales

(OTTAWA) Le 12 juillet 2006 – Une étude récente démontre que les politiques sociales canadiennes ne contribuent pas à l'acclimatation des nouveaux arrivants et rendent plus difficile l'accès à l'emploi et aux services essentiels. Cela se produit même s'ils sont plus scolarisés et possèdent plus d'expérience de travail que les générations d'immigrants qui les ont précédés.

L'étude, intitulée *S'établir au Canada ? Entraves politiques et juridiques*, a été rendue publique aujourd'hui par les Fondations communautaires du Canada (FCF). Elle a été menée dans le cadre du programme *Chercheur communautaire dans la réforme du droit*, une initiative conjointe des Fondations communautaires du Canada et de la Commission du droit du Canada. Ce programme a été lancé l'an dernier, après que les deux organismes eurent constaté le manque d'études détaillées sur l'effet des barrières politiques et juridiques sur l'intégration des nouveaux arrivants.

« C'est la première fois que les Fondations communautaires du Canada effectuent ce genre d'étude, a déclaré Monica Pattern, PDG des Fondations communautaires du Canada. Nous avons voulu mieux comprendre les enjeux avant d'agir. L'immigration est en effet déterminante pour la santé et l'avenir à long terme de nos collectivités. »

« Les nouveaux arrivants contribuent grandement à l'enrichissement de la culture et du développement social et économique du pays. En retour, il est de notre devoir de nous assurer que les lois et les politiques canadiennes aident les nouveaux arrivants à s'intégrer », a soutenu de son côté Yves Le Bouthillier, président de la Commission du droit du Canada.

M. Le Bouthillier a également déclaré que la Commission du droit avait été heureuse de collaborer avec les Fondations communautaires du Canada, soulignant que les études locales apportent des points de vue essentiels au travail de la Commission.

L'étude propose sept recommandations

Financée par la fondation Walter et Gordon Duncan et rédigée par M^{me} Sarah V. Wayland, PhD, l'étude *S'établir au Canada* identifie sept obstacles à l'intégration, qu'elle étaye de recommandations destinées aux décideurs et aux législateurs canadiens. L'étude comprend également des suggestions à l'intention des organisations non gouvernementales ainsi qu'une liste d'idées inspirées des divers programmes déjà mis sur pied pour éliminer les obstacles décrits dans l'étude.

« Cette étude est limpide et démontre que les difficultés rencontrées ne peuvent pas être résolues par un seul secteur de notre société », a déclaré M^{me} Patten. Nous avons besoin de l'appui du gouvernement, des entreprises et de toute la société si nous voulons faire du Canada un pays où les nouveaux arrivants pourront s'épanouir.

On peut trouver l'étude complète à www.lcc.gc.ca ou www.cfc-fcc.ca.

Les fondations communautaires prêtes à agir

Les Fondations communautaires du Canada ont déjà mis sur pied un groupe national de travail afin de trouver des solutions à plusieurs volets de l'étude :

- Injecter plus de fonds dans les divers programmes d'aide aux nouveaux arrivants pour faciliter leur acclimatation.
- Optimiser les sommes investies et leurs retombées.
- Par le biais des fondations communautaires, mobiliser tous les secteurs de la société autour de cet enjeu et aider à coordonner les solutions locales, comme l'a réalisé la fondation de Kitchener-Waterloo.
- Examiner comment les fondations communautaires peuvent favoriser à long terme des changements de politiques publiques.

La *Vancouver Foundation*, la fondation communautaire la plus importante au Canada, a déjà fait de l'intégration des nouveaux arrivants l'une de ses grandes priorités.

« Nous savons que les obstacles que vivent les nouveaux arrivants sont d'abord et avant tout de nature locale, plutôt que fédérale ou provinciale. Nous croyons que notre fondation communautaire peut apporter des solutions », a affirmé la présidente et directrice générale de la *Vancouver Foundation*, Faye Wightman.

« À Vancouver, plusieurs enfants réfugiés sont intégrés au système scolaire en fonction de leur âge, même s'ils n'ont jamais fréquenté l'école ou acquis les rudiments de leur langue natale. Nous avons contribué à financer plusieurs organismes et programmes d'accueil, comme des clubs d'aide aux devoirs avec interprètes, des programmes d'art et des ateliers de formation visant à renseigner les intervenants sur les besoins des enfants réfugiés ou nouvellement arrivés. »

D'autres fondations se penchent également sur des solutions à ces obstacles :

- *The Kitchener Waterloo Community Foundation* a participé à la création du *Waterloo Region Immigrant Employment Network* (WRIEN), un vaste réseau local destiné à attirer les nouveaux arrivants et à promouvoir la reconnaissance de leurs aptitudes. La fondation a également organisé une rencontre avec des donateurs potentiels qui a assuré le financement du projet pour une période de trois ans.
- *The Calgary Foundation's Immigrant Access Fund* (IAF) accorde des prêts pouvant atteindre 5 000 \$ pour financer des programmes de reconnaissance des compétences qui aident les nouveaux arrivants à travailler dans leur domaine d'expertise. Ces sommes permettent de défrayer une période de formation et les droits d'examen, ou encore un perfectionnement à court terme qui leur permettra d'intégrer leur domaine de compétences afin d'y parfaire leurs connaissances et d'y acquérir de l'expérience.
- Le soutien de *The Hamilton Community Foundation* au programme *Facilitating Inclusion for Women* permet aux femmes de minorités ethnoraciales et ethnoculturelles de suivre une formation en leadership. Ce programme de formation, qui s'adresse en particulier aux nouvelles arrivantes, comprend douze semaines de cours de perfectionnement à temps partiel qui les préparent à des projets de

développement locaux. Les diplômées de ce programme peuvent ensuite assumer au sein de la collectivité des postes de leadership et des emplois rémunérés.

Les Fondations communautaires du Canada

Les Fondations communautaires du Canada (FCC) regroupent 155 fondations communautaires implantées dans des villes, villages et régions rurales de partout au pays.

Les fondations communautaires fondent et gèrent des fonds de dotation permanents destinés à soutenir les organismes caritatifs. Grâce à une vaste connaissance de leur milieu, elles créent des liens entre les donateurs et les causes ou organismes qui leur tiennent à cœur, favorisant ainsi leur contribution à la qualité de vie de leur collectivité.

La Commission du droit du Canada

La Commission du droit du Canada (CDC) est un organisme fédéral indépendant mis sur pied pour favoriser la participation de la population aux réformes du droit afin de s'assurer qu'il soit pertinent, adapté, efficace, accessible et juste. Les travaux de la Commission s'articulent autour de quatre thèmes qui répondent aux enjeux de la population : les rapports personnels, les rapports sociaux, les rapports économiques et les rapports de gouvernance.

– 30 –

Information :

Anne-Marie McElrone
Fondations communautaires du Canada
(902) 461-8284
a_marie@ns.sympatico.ca